

# AVIS PUBLIC de la révision de la liste électorale scolaire



Scrutin du 2 novembre 2014

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de la commission scolaire par Martin Girard, président d'élection, que :

1. la liste électorale de la commission scolaire a été déposée au siège de la commission scolaire le 24 septembre 2014;
2. **la liste électorale de l'ensemble des circonscriptions fera l'objet d'une révision (circonscriptions 1 à 11);**
3. les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale sont les suivantes : toute personne qui, le jour du scrutin :
  - est majeure;
  - est de citoyenneté canadienne;
  - est domiciliée sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
  - n'est pas sous curatelle;
  - n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire;

**et :**

  - a un enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile;

ou :

  - n'a pas d'enfant aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile. L'électeur qui remplit cette dernière condition a le droit de choisir d'être inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire anglophone ou de révoquer ce choix.
4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation et de correction, incluant les avis écrits de choix ou de révocation de choix d'exercer son droit de vote dans une commission scolaire anglophone, peuvent être présentées devant les personnes désignées à cette fin, devant les commissions de révision ou devant le président d'élection.
5. Lors d'une demande d'inscription, l'adresse précédente de la personne visée doit être indiquée. De plus, deux documents doivent être présentés : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile.
6. Les endroits où peut être consultée la liste électorale et où les demandes peuvent être présentées sont :

**Personnes désignées dans les écoles pour la commission de révision :**

M<sup>me</sup> Isabelle Girard à l'école Saint-Romain  
557, rue Frontière, Hemmingford, J0L 1H0

Le 9 octobre 2014 de 17 h à 20 h

M<sup>me</sup> Pierrette Boudria, à l'école Louis-Cyr  
319, rue Saint-Louis, Napierville, J0J 1L0

Le 9 octobre 2014 de 17 h à 20 h

M<sup>me</sup> Sylvie Cotnoir à l'école Pierre-Bédard  
24, rue Saint-Sauveur, Saint-Rémi, J0L 2L0

Le 9 octobre 2014 de 17 h à 20 h

M<sup>me</sup> Nicole Bourdeau à l'école Louis-Philippe-Paré  
235, boul. Brisebois, Châteauguay, J6K 3X4

Le 9 octobre 2014 de 17 h à 20 h

**Commission de révision au bureau des élections**

Commission de révision 1  
50, boul. Taschereau, suite 155, La Prairie, J5R 4V3

Les 11, 12 et 13 octobre 2014

de 10 h à 16 h

Le 14 octobre 2014 de 10 h à 22 h

**Président d'élection**

M. Martin Girard  
50, boul. Taschereau, suite 155, La Prairie, J5R 4V3

Les 13 et 14 octobre 2014

de 9 h à 17 h

Donné à La Prairie, le 2 octobre 2014.

M. Martin Girard  
Président d'élection